



Mobia

by Febiac | Renta | Traxio



Memorandum of Understanding

Pour une mobilité durable, accessible, fluide,
sûre et orientée vers le futur.

Au cœur de l'Europe

Consciente des enjeux majeurs que représente la mobilité pour l'avenir économique, social et environnemental de la Wallonie, l'alliance de mobilité MOBIA souhaite activement contribuer à la réussite des objectifs¹ portés par le Gouvernement wallon.

Forte de son ancrage sectoriel et de sa connaissance approfondie des réalités du terrain, MOBIA entend mettre son expertise à disposition pour soutenir la transition vers une mobilité plus durable, multimodale, accessible, innovante, inclusive et sûre.

À travers une collaboration étroite et constructive, MOBIA aspire à jouer un rôle moteur dans le développement d'un écosystème de mobilité performant, aligné sur les priorités régionales : électrification des flottes, accessibilité renforcée, simplification administrative, neutralité technologique et cohérence des politiques publiques.

L'ambition de MOBIA est claire : accompagner la Wallonie dans la construction d'un modèle de mobilité qui soit à la fois économiquement viable, technologiquement avancé et socialement équitable. Cette contribution repose sur une volonté de dialogue, de co-construction et de mise en synergie des forces vives du secteur.

¹ Déclaration de politique régionale wallonne (DPRW), p. 73 : Les objectifs du Gouvernement sont d'atteindre une mobilité efficiente, fluide, accessible, sécurisée, fiable, partagée, décarbonée, respectueuse de l'environnement, soutenant de la santé et inclusive.



ENTREPRENDRE EN TANT QUE SECTEUR²

Le secteur de la mobilité représente un levier économique stratégique pour la Wallonie. Il regroupe de nombreuses entreprises allant de l'automobile aux services partagés, des services connexes aux équipements et infrastructures. Afin de renforcer cette filière, le Gouvernement wallon s'engage à soutenir l'innovation ! encourager les investissements durables et favoriser un cadre propice au développement d'un écosystème de mobilité compétitif, créateur d'emplois et de valeur ajoutée locale. MOBIA, en tant qu'acteur fédérateur du secteur, entend pleinement s'inscrire dans cette dynamique.

VISION À LONG TERME ET FISCALITÉ³

Le Gouvernement prône une approche fiscale stable, transparente et incitative. Toute réforme impactant la mobilité s'inscrira dans une vision cohérente, alignée avec les objectifs climatiques et les besoins des usagers. La fiscalité automobile sera revue pour encourager les comportements responsables sans compromettre la lisibilité ni la compétitivité pour les particuliers et les entreprises. MOBIA souhaite accompagner cette évolution en apportant des propositions concrètes, issues de la concertation avec les acteurs du terrain. MOBIA souhaite participer activement à la première évaluation qui sera faite de la nouvelle taxe de mise en circulation et de ses effets sur la qualité du parc automobile wallon.

FORMATION ET EMPLOI⁴

Face à la transition technologique (électrification, digitalisation, IA), le renforcement des compétences est central. Le Gouvernement appuiera le développement de formations spécifiques dans les métiers techniques liés à la mobilité, en favorisant le lien avec les entreprises, l'apprentissage en alternance et l'actualisation continue des savoirs. La suppression de la septième année non-qualifiante constitue une opportunité d'élever le niveau des jeunes pour leur permettre d'arriver mieux préparés sur le marché de l'emploi. MOBIA soutient ces actions et contribuera à l'identification des besoins de formation pour une montée en compétence rapide et adaptée.

SIMPLIFICATION⁵

La Wallonie s'engage dans une simplification structurelle des normes et obligations administratives dans le domaine de la mobilité. Les dispositifs de soutien, les règles d'homologation ou les démarches liées à l'innovation technologique seront rationalisés pour éviter les surcoûts et retards inutiles pour les opérateurs. MOBIA encourage cette orientation et collaborera à l'identification des freins actuels.

Le Gouvernement poursuivra la digitalisation des démarches administratives en matière de mobilité (immatriculation, certificats, permis, contrôle technique, homologation des véhicules, etc.). Les processus seront harmonisés, notamment, entre les régions, interopérables et accessibles. MOBIA y voit aussi une opportunité de mieux identifier les véhicules, tant au profit de la lutte contre la criminalité, que du verdissement du parc et de l'économie circulaire.

PAS DE SURRÉGLEMENTATION («GOLDPLATING»)

La Wallonie veillera à ne pas alourdir les obligations européennes lors de leur transposition. L'objectif est d'assurer un terrain de concurrence équitable avec les autres régions belges et européennes, en évitant toute surréglementation inutile qui pénaliserait l'innovation ou les coûts des entreprises. Les projets de rationalisation de contrôle technique prévus dans la DPR entrent dans le cadre des objectifs pour lesquels MOBIA peut apporter son soutien.

NEUTRALITÉ TECHNOLOGIQUE

Le Gouvernement garantit une approche technologique neutre dans ses politiques de transition. Tous les vecteurs (électrique, hydrogène, carburants synthétiques, hybrides, etc.) seront considérés de manière équitable tant qu'ils contribuent efficacement à la décarbonation et à la performance globale du système de mobilité. MOBIA plaide également pour une telle neutralité, en accord avec la diversité des solutions portées par ses membres.

² DPRW, p. 19 : soutien à l'économie circulaire et à la transition des entreprises : Le Gouvernement mettra l'accent dans son action sur les grands secteurs d'impacts environnementaux que sont la métallurgie et les batteries, ...

DPRW, p. 21 : l'innovation et la recherche comme moteurs du développement

³ DPRW, p. 42 : Le Gouvernement décide de s'emparer d'une thématique existante depuis de nombreuses années pour laquelle aucune solution n'a jusqu'à présent été trouvée, à savoir la volonté de faire participer les usagers, tant belges qu'étrangers, à la qualité du réseau routier wallon qu'ils utilisent. Ainsi, la mise en œuvre d'un droit d'usage (vignette) dans le respect des règles européennes sera appliquée d'ici la fin de la législature.

⁴ DPRW, p.7 : Nous souhaitons également ouvrir une nouvelle ère dans les relations entre la Wallonie et la Flandre grâce à des collaborations renforcées, notamment en matière d'emploi et de formation.

⁵ DPRW, p.8 : L'avenir pourra s'éclairer pour les citoyens et les acteurs de nos territoires si le gouvernement met en œuvre un puissant choc de simplification.



Voiture sans émission pour tous : accessibilité financière

Le Gouvernement favorisera l'accès à la voiture sans émission pour toutes les couches de la population. Des mécanismes de soutien à l'achat, des incitants fiscaux ciblés et des solutions de financement adaptées seront mis en place, notamment pour les ménages à revenus modestes.

PROLONGATION DES CONDITIONS SALON VIA LE LEASING SOCIAL

La Wallonie entend généraliser le leasing social, inspiré des conditions commerciales avantageuses, afin de permettre aux publics précarisés d'accéder à une mobilité propre via des formules locatives soutenues et encadrées.

FAVORISER LE MARCHÉ DE L'OCCASION

Le Gouvernement soutiendra le développement d'un marché de l'occasion pour les véhicules électriques, notamment via des mesures de confiance (certificats de santé batterie, garantie) et des aides à l'achat ciblées. L'objectif est d'élargir l'accès à la mobilité propre au-delà du seul marché du neuf.

PLUS DE SÉCURITÉ GRÂCE À LA TECHNOLOGIE⁹

La Wallonie intégrera les nouvelles technologies d'aide à la conduite dans sa stratégie de sécurité routière. Les systèmes de détection, d'assistance et d'intelligence embarquée seront promus dans les flottes publiques et privées. La

collecte de données d'accidentologie permettra d'orienter l'innovation utile. MOBIA soutient la vision zéro à l'horizon 2050 au travers des projets de l'AWSR et apporte sa connaissance aux Etats Généraux de la Sécurité Routière.

VÉHICULES AUTONOMES EN WALLONIE¹⁰

Le Gouvernement accompagnera le développement et les tests de véhicules autonomes sur le territoire wallon, dans un cadre sécurisé et réglementé. Il soutiendra la recherche, les expérimentations locales et l'adaptation du cadre légal et du réseau routier pour faciliter l'émergence de ces technologies. MOBIA apportera toute sa compétence technologique en la matière.



⁹ DPRW, p.76 : Le Gouvernement cherchera, à travers différentes mesures, un partage de la route sûr et efficace afin de poursuivre des objectifs ambitieux en matière de sécurité routière et ainsi diminuer le nombre de décès et de blessés sur les routes wallonnes. Il s'inscrit dans la « vision zéro » en 2050 et mettra l'accent sur le changement durable des comportements sur nos routes.

¹⁰ DPRW, p.74 : La Wallonie incitera au développement des voitures autonomes dans le cadre de ses compétences, notamment en termes d'homologation et de gestion des réseaux routier et numérique.

Freddy De Mulder
Président MOBIA
Président FEBIAC

Henri de Hemptinne
Vice-président MOBIA
Président TRAXIO

Johan Portier
Vice-président MOBIA
Président RENTA

Plus d'informations

PERSONNES DE CONTACT

Vous avez des questions supplémentaires concernant ce memorandum ?
N'hésitez pas à contacter nos spécialistes chez Mobia.

Serge Istas | Public Affairs TRAXIO

+32 499 53 96 35

Kris Gysels | Directeur Public Affairs FEBIAC

+32 479 32 33 87

Stijn Blanckaert | Directeur général RENTA

+32 477 23 41 06

Frank Van Gool | Administrateur délégué MOBIA

+32 475 20 52 54

Philippe Gheeraert | Secrétaire général MOBIA

+32 497 57 34 20



mobia.be

Avenue J. Bordet 164,
1140 Evere

info@mobia.be